

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N°2023/082

(prise en vertu de la délégation du conseil Municipal)

OBJET : Accompagnement de CIRIL GROUP pour le passage à la norme M57

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant par délégation du conseil Municipal n° 2020/049 du 11 juin 2020

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'obligation de mettre en place au 1^{er} janvier 2024 la nouvelle norme comptable M57 ;

CONSIDERANT que le passage à la M57 nécessite un accompagnement de la part de l'éditeur CIRIL GROUP pour mettre en adéquation les logiciels Finances et Ressources Humaines ;

CONSIDERANT la proposition commerciale de CIRIL GROUP pour l'accompagnement de la collectivité,

DECIDE

Article 1 : d'accepter la proposition commerciale pour l'accompagnement au passage à la norme M57 pour les Finances et les Ressources Humaines selon le devis n° 2023-02188-01 du 11/04/2023.

Article 2 : le montant de la prestation s'élève à 11 868 € TTC

Article 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
- Madame la Trésorière de l'Isle-Adam,
- CIRIL GROUP,

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale.

Fait à MERY-sur-OISE

Le 13 avril 2023



Le Maire

Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise



MAIRIE DE MERY SUR OISE
14 Avenue Marcel Perrin
BP 60001
95540 MERY SUR OISE

A l'attention de : Mme Annick MAYJONADE

Devis n°	2023-02188-01
Date	11/04/2023
Commercial	Pauline GAROTTE
Dossier suivi par	Marie-Noëlle LAFONT
Objet	GF-RH PASSAGE M57 2023 (AU 01/01/2024)

Définition des Prestations	Qté	Montant Unitaire € HT	Montant Total € HT
Passage à la norme M57	Forfait	5 990,00 €	5 990,00 €
GF : Lancement projet			
Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Analyse données GF + rapport	Forfait		
GF : Transposition comptes vers M57			
Formation outil transposition des comptes vers M57 / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Assistance démarrage transposition des comptes vers M57 / téléassistance / 0,5 jr	Forfait		
Suivi client mensuel avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pdt 3mois	Forfait		
Assistance application transposition des comptes vers M57 + Ouverture préparation budgétaire en M57 / téléassistance / 0.5 jrs	Forfait		
GF : Immobilisation			
Formation outil transposition des classes d'immobilisation / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants GF	Forfait		
Assistance application transposition classe d'immobilisation + Paramétrage flux Indigo / téléassistance / 1 jr	Forfait		
GF : Assistance renforcée M57			
GF Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestations jusqu'au 30 Juin de l'année de passage en M57 / 4 h	Forfait		
Passage à la norme M57 : Civil Net RH	Forfait	3 900,00 €	3 900,00 €
GRH : Lancement projet			
Lancement projet M57 / webinaire / 0,5 jr / requis pour chaque entité : 2 participants RH	Forfait		
Analyse données RH + rapport	Forfait		
GRH : Préparation imputations comptables			
Formation gestion imputations budgétaire RH + Organigramme / webinaire / 1 jr / requis 2 participants RH	Forfait		



Suivi client mensuel avancement travaux / Connexion mensuelle à distance pdt 3mois	Forfait		
GRH : Paramétrage M57			
Formation outil M57-RH / webinaire / 0,5 jr / requis : 2 participants RH	Forfait		
GRH : Assistance renforcée M57			
RH Assistance renforcée M57 : Assistance renforcée pour le passage en M57 / Utilisable à partir du début de nos prestations jusqu'au 30 Juin de l'année de passage en M57 / 4h	Forfait		
GF+RH : Gestion de projet			
Suivi de projet M57	Forfait		

Total HT	9 890,00 €
TVA	1 978,00 €
Total TTC	11 868,00 €

Délai de validité de l'offre : 1 mois.

Conditions d'exécution :

Les dates des webinaires et des prestations vous seront transmises après la réception de votre bon de commande.

Conditions de facturation :

Facturation au pourcentage global selon les phases ci-dessous :

- GF-RH - Lancement : 20%.
- RH - Préparation imputations comptables : 20%.
- GF - Transposition comptes : 20%.
- RH - Paramétrage M57 : 30% .
- GF - Immobilisation : 10%.

Remarques :

Les demandes d'assistance M57 non liées à de l'assistance technique seront comptabilisées dans le quota des heures d'assistance renforcées prévues dans la commande. Au-delà les nouvelles demandes seront traitées dans le cadre du contrat AFEL ou devront faire l'objet d'une nouvelle souscription AFEL.

Ce devis ne comprend pas :

- L'assistance d'accompagnement pour la mise en conformité de l'actif avec le trésorier nécessaire pour un passage en M57.
- La réalisation du paramétrage M57-RH par CIRIL GROUP. Les prestations RH proposées au travers de notre cursus M57 sont élaborées afin de permettre à la collectivité de réaliser sereinement et en autonomie le passage à la norme M57 via notre outil spécifique.

Bon pour accord le : 11 AVR. 2023 N°Engagement OBLIGATOIRE (*) : Fi230018	Nom : Pierre-Edouard EON Fonction : Maire Cachet de la Collectivité : Signature :
--	--

(*) A préciser pour tout bon pour accord